

- Faculté des lettres et sciences humaines
- www.unine.ch/lettres

Logopédie et déficiences intellectuelles (2OR2013)

Filières concernées	Nombre d'heures	Validation	Crédits ECTS
Master en logopédie	Séminaire: 2 ph	Voir ci-dessous	3
Pilier principal M A - pathologie du langage	Séminaire: 2 ph	Voir ci-dessous	3

ph=période hebdomadaire, pg=période globale, j=jour, dj=demi-jour, h=heure, min=minute

Période d'enseignement:

- Semestre Printemps

Equipe enseignante

Stéphane Jullien, chargé d'enseignement

Contenu

Nous présentons les enjeux de la prise en charge logopédique de personnes, enfants et adultes, présentant une déficience intellectuelle. Nous explorons les caractéristiques de la communication et du développement du langage de ces personnes en fonction des troubles présentés – Polyhandicap, Troubles du spectre de l'autisme, Infirmitté Motrice Cérébrale, syndromes spécifiques,...

Le thème de la Communication Alternative et Améliorée (CAA), des méthodologies d'intervention (PECS, PODD, LAMP,...) ainsi que des méthodes d'évaluation (ECSP, COMFOR 2, VB-MAPP, grilles d'observation,...) seront évoquées.

Forme de l'évaluation

L'évaluation sera composée de deux parties : - Une évaluation interne composée d'un examen écrit individuel (2h) comptera pour 70% de la note - Un travail écrit et une présentation orale seront également demandés et compteront pour 30% de la note. Pour le rattrapage, un examen écrit individuel de 2h est prévu comptant pour 100% de la note.

La non-remise du travail écrit dans les délais impartis ou la non-présence aux examens, sans motif valable, entraînera automatiquement un échec à ce travail.

Documentation

Une bibliographie indicative et facultative et une bibliographie avec des lectures obligatoires est proposée en début de semestre. Chaque lecture obligatoire sera associée à un cours. Les documents à travailler en cours seront également fournis en début de semestre.

Forme de l'enseignement

Le cours est donné sous forme de cours magistral. Des moments de discussion et de réflexion sont prévus ainsi que des présentations de matériels d'évaluation et d'intervention par les étudiant(e)s.

Objectifs d'apprentissage

Au terme de la formation l'étudiant-e doit être capable de :

- Mettre en oeuvre les connaissances acquises en vue de l'évaluation, du traitement, du dépistage et de la prévention des troubles du langage, de la parole et de la communication
- Expliquer des situations et décisions complexes à des novices en utilisant un langage adéquat
- Discuter les cadres conceptuels de la prise en charge en logopédie
- Identifier les troubles du langage, de la parole et de la communication peu fréquentes et/ou secondaires
- Développer une méthodologie clinique basée sur les données probantes et justifier une démarche clinique sur la base d'une analyse critique et d'un raisonnement éthique
- Adapter la démarche clinique à des contextes divers personnel et institutionnels
- Identifier l'influence des dimensions cognitives et affectives sur l'évaluation et la prise en charge des troubles du langage de la parole et de la communication
- Ordonner et pondérer différents facteurs, notamment les preuves dans la littérature scientifique, les préférences du patient et de son entourage, et l'expertise clinique, pour dégager une décision clinique (evidence-based practice)